

Juin 2023



Project Play est une organisation qui facilite des séances de jeux pour les enfants exilés dans le nord de la France.

85
Enfants

69
À GS

16
En MA

Nous travaillons avec des enfants sur le lieu de vie informel de Grande-Synthe (GS), ainsi que dans des maisons d'accueil et des centres de jour gérés de manière indépendante (MA).

Ce mois-ci, nous avons travaillé avec 85 enfants, et nous avons aperçu une quinzaine d'enfants qui ne souhaitent pas participer. Nous estimons le nombre total d'enfants vivant dans des lieux de vie informels plus élevé.

Frontières et droits de l'enfant

Les voies d'accès sûres au Royaume-Uni sont inaccessibles à la majorité de celles et ceux qui en ont besoin.

Au lieu de cela, les gouvernements britannique et français poursuivent des politiques de plus en plus hostiles, obligeant les personnes à entreprendre des voyages périlleux et à endurer des conditions de vie dangereuses.

Cette situation est **préjudiciable au bien-être et au développement** des enfants, et **contraire** aux droits inscrits dans la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE).

La France et le Royaume-Uni sont tous deux signataires de la CIDE.

Absence de violence

A.19 de la CIDE : tout enfant a le droit d'être protégé contre toutes les formes de violence mentale et physique. Les États ont l'obligation de protéger les enfants contre les préjudices, et non en être la source.

Ce mois-ci, les enfants ont régulièrement décrit des **expériences de violence** policière et d'anxiété face aux voyages qui les attendaient. **Un enfant a raconté que la police avait poignardé le bateau sur lequel il essayait de monter.**

Notre équipe a également observé **un changement significatif de comportement chez certains enfants** lorsque des agents de police sont entrés sur leur lieu de vie. Ces enfants ont montrés des signes d'**anxiété** et **ont exprimé un sentiment de peur.**

À une autre occasion, les enfants ont couru et se sont cachés d'un drone, **qu'ils croyaient être la police "toujours en train de surveiller"**.

Accès à la nourriture et à l'eau

A.24 de la CIDE : tout enfant a droit au meilleur état de santé qu'il soit capable d'atteindre, ce qui suppose qu'il reçoive une nourriture suffisante et de l'eau potable.

Les politiques frontalières hostiles obligent les gens à vivre avec peu de stabilité ou d'accès aux ressources. **Ce mois-ci, un enfant nous a dit que sa famille n'avait pas mangé depuis trois jours.**

Les enfants nous **ont demandé de l'eau** à chaque séance. Les enfants souffrent également **de gale et de lentes**, en raison du manque d'eau pour l'assainissement.

Les personnes exilées à Calais ont accès à moins de 10 % de l'eau nécessaire pour répondre à leurs besoins essentiels. Aux côtés d'organisations partenaires, nous incitons le gouvernement français à agir. Rejoignez-nous! **Signez notre pétition.**



www.project-play.org

Contactez-nous:
advocacy@project-play.org

Aucune enfance ne devrait ressembler à ça.